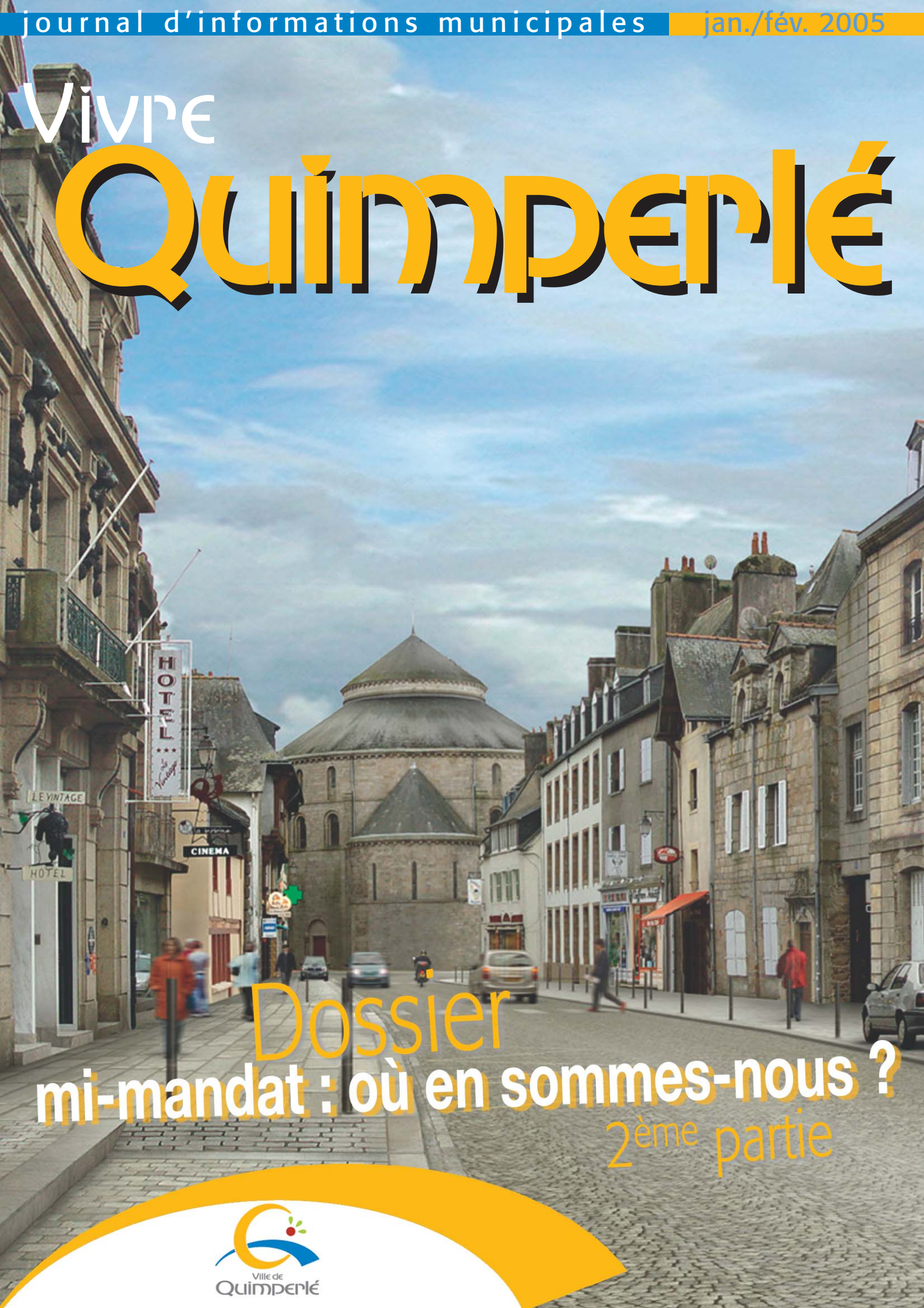


VIVRE

Quimperlé



Dossier
mi-mandat : où en sommes-nous ?
2ème partie

L'édito)



du maire

L'avenir conserve, et c'est heureux, une grande part d'incertitude sur laquelle nous avons peu de prise.

Faut-il pour autant attendre et voir venir ou bien engager une réflexion approfondie de ce que pourrait être demain ? A mon sens, **une des principales manières d'influer sur notre avenir commun passe par les projets que nous concevons aujourd'hui pour bâtir le futur.** C'est la raison pour laquelle nous avons consacré deux numéros successifs à nos réalisations et à celles qui s'engageront dans les années à venir.

Les élus sont souvent confrontés à un dilemme : anticiper les conditions des évolutions démographiques, urbaines, de société (" gouverner c'est prévoir ") tout en prêtant l'attention nécessaire à ce qui a été transmis par les générations qui nous ont précédés.

Les élus de Quimperlé n'échappent pas à cette contrainte.

L'exemple qui vient à l'esprit est évidemment le Pont Salé. La polémique a fait rage, les tenants les plus acharnés du tout patrimoine refusant d'entendre que **les transformations successives du paysage urbain de la Basse Ville, les pratiques agricoles passées, avaient inexorablement changé la donne** et conduit à aggraver l'ampleur des inondations.

Si je suis responsable en tant que maire de l'ensemble de la gestion de la ville, je le suis **prioritairement de la sécurité de ses habitants.** Et pour préserver celle-ci, il n'y avait qu'un seul choix à faire : celui de **la démolition du Pont Salé reconnu par l'ensemble des études et par des faits avérés,** comme un obstacle à l'écoulement de l'eau. La reconstruction à l'identique était caricaturale et techniquement inenvisageable.

Le pont qui lui succèdera bientôt aura **l'avantage de répondre à la double exigence des contraintes hydrauliques et de l'intégration à son environnement.**

Que certains, comme cela a été fort peu élégamment dit à l'architecte responsable du projet lors de la réunion

publique sur l'aménagement de la Basse Ville, trouvent à redire sur la qualité architecturale du pont, relève uniquement des polémiques traditionnelles sur les perceptions individuelles de l'esthétique, du changement, de la modernité, que des générations de philosophes et de penseurs n'ont pas réussi à épuiser à ce jour.

La fonction d'un pont, outre de permettre le passage de l'eau dans les meilleures conditions, est aussi de **relier un lieu à l'autre et donc par là même les hommes entre eux.** C'est tout le bien que je souhaite à ce nouvel ouvrage.

En attendant, les travaux de démolition, de reconstruction, mais aussi ceux liés à l'aménagement des rues Brémond d'Ars et de la Paix entraîneront inévitablement des gênes à la circulation des piétons et des véhicules. Nous travaillons à **la coordination de ces importants chantiers pour limiter autant que faire ce peut les effets négatifs auprès des riverains, commerçants, clients et usagers.** Je veillerai à ce que toutes les personnes concernées soient informées des conditions du déroulement des travaux, en y associant évidemment les représentants de l'Union des Commerçants.

Anticiper je l'ai dit, c'est savoir repérer les transformations de la société pour éviter d'être confrontés au traitement des réponses dans l'urgence. Nos actions en faveur du maintien des personnes âgées à domicile, de la qualité du lien social dans les différents quartiers, de l'intensification de l'informatisation des écoles, de la formation des personnels municipaux, de la présence de services publics performants, du dossier transports traité avec la COCOPAQ, etc. relèvent d'**une gestion de la Ville de Quimperlé résolument tournée vers l'avenir.**

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2005 et tout particulièrement une bonne santé, condition nécessaire à la réalisation de tous les projets.

Daniel LE BRAS



Vivre Quimperlé

Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex - Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.

Directeur de publication : Daniel Le Bras - Crédit photos : Christian Scaviner (photo D. Le Bras) ; Patrick Tanguy ; Gwen Le Rest (cartes COCOPAQ) ; service communication.

Rédaction : Sébastien Parot - Comité de rédaction : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier.

Conception : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6000 exemplaires par IBB, Hennebont.

Édition : Ville de Quimperlé.

DOSSIER

À MI-MANDAT

Où en sommes-nous ? (2^e partie)

Dans le dernier numéro de vivre Quimperlé nous vous présentons les principales actions menées par la municipalité en matière d'économie, de tourisme, de travaux, d'animations culturelles, d'urbanisme et de démocratie locale. Le dossier de ce nouveau numéro est consacré aux actions menées dans les domaines de l'action sociale, du sport, des affaires scolaires, des services publics, du personnel municipal et de l'intercommunalité.

Affaires scolaires

Les travaux dans les écoles

Parce que la qualité de l'enseignement passe également par l'environnement, la municipalité a pris le parti d'aménager, de manière continue, les écoles communales pour le bien-être des enfants. Sécurité, efficacité, qualité et valorisation sont les maîtres mots d'une politique dynamique en matière de



travaux dans les écoles depuis 2001.

En 2002 la municipalité a engagé 56 000 euros pour le ravalement de la façade de l'école Brizeux.

En 2003, l'extension pour la création d'une salle de bibliothèque et d'un centre de documentation à l'école maternelle du Lézardeau a coûté 80 000 euros.



L'informatisation des écoles

Aujourd'hui, chaque enfant doit avoir accès à l'outil informatique et aux nouvelles technologies.

Le meilleur moyen d'initier les enfants à cette utilisation est de l'intégrer dans le système éducatif. Ainsi, la municipalité poursuit l'informatisation des écoles quimperloises. Depuis 2001, 52 nouveaux ordi-



nateurs ont été installés dans les écoles publiques maternelles et primaires, 14 imprimantes, 5 scanners et un serveur.

Un suivi des inscriptions pour éviter les fermetures de classes

Depuis mai 2002, la municipalité s'est engagée dans le suivi des inscriptions dans les écoles quimperloises. En effet, jusqu'alors les établissements publics connaissaient une inégalité en termes de fréquentation, entraînant la menace de fermeture de classes, comme ce fut le cas en 2002 ou 2004.

La municipalité a donc décidé de transférer les inscriptions à la mairie afin d'assurer une meilleure répartition du nombre d'élèves par classe et par école. Une démarche qui a porté ses fruits puisque, grâce à elle, une classe a été sauvée, lors de la dernière rentrée, à l'école primaire Thiers.

Cette manière de faire est reprise aujourd'hui dans le département sous l'impulsion de l'Inspection Académique.

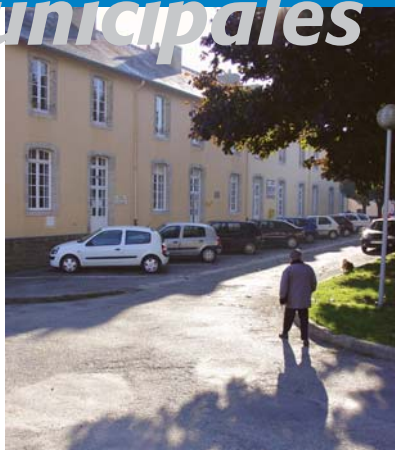
Affaires sociales

La mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale de locaux adaptés

Le Centre Communal d'Action Sociale devrait déménager en 2005 pour s'installer dans le nouvel espace Kerjégu (ancien hôpital St Michel). En effet, le manque de place et de fonctionnalité du bâtiment actuel ne permet pas au personnel de travailler dans les meilleures conditions, ni d'accueillir le public correctement. La première phase des travaux sur cet espace a donc pour priorité de permettre l'accueil des services du CCAS, mais aussi du Clic (Comité local d'information et de coordination auprès des personnes âgées), et des services administratifs du CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale).

Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile

La municipalité s'est largement engagée en faveur du maintien des personnes âgées à domicile notamment en revalorisant le métier d'aide à domicile. Ceci se traduit en premier lieu par la mise en place de formations. Ainsi neuf aides à domicile ont obtenu leur DEAVS, soit dans le cadre de la



formation continue, soit par la validation des acquis de l'expérience. La revalorisation du métier passe

également par une revalorisation des salaires. Une action qui s'est par ailleurs traduite par un accroissement important des interventions auprès des personnes âgées de la commune correspondant à une augmentation de plus de 20% entre 2001 et 2004. Enfin, pour une meilleure prise en charge, la Ville finance à mi-temps une infirmière coordinatrice.

L'aide aux devoirs

Depuis 2001, soucieuse de s'impliquer fortement dans les quartiers, la municipalité a ajouté deux salles de quartiers supplémentaires à Kerampoix et Kerbertrand. Par ailleurs, la salle de Kerstrado a déménagé pour un espace plus grand et mieux adapté aux activités, permettant ainsi un meilleur fonctionnement. Ces salles sont des lieux d'accueil permettant la mise en place d'activités contributives au maintien du lien social. À ce titre, les animateurs municipaux, aidés par des bénévoles, assurent dans ces structures, des séances gratuites d'aide aux devoirs, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Personnel municipal

La mise en place de l'ARTT

Dès 2001, la municipalité s'est engagée dans une démarche de réduction du temps de travail en concertation avec le personnel dans le souci de préserver la qualité du service. Ainsi, un diagnostic de la situation a été réalisé en tenant compte des informations fournis par les services municipaux. Un premier échange avec les partenaires sociaux a permis de s'assurer que le diagnostic était fidèle à la réalité du travail.

A partir de là, une nouvelle organisation du travail a été mise en place de manière à répondre mieux, de façon plus efficace et plus proche aux attentes des citoyens. Sur 249 inscrits, 182 agents ont participé au référendum sur le protocole d'accord ARTT, en décembre 2001. La mise en œuvre de l'ARTT a été acceptée par le personnel qui a voté à 72% pour le oui. La mise en place des 35 heures a permis la création de 11 postes dans les services municipaux en fonction des besoins identifiés lors de la réflexion sur le temps de travail. Le comité technique paritaire, lors de sa réunion du 25 janvier, a validé la mise en place d'une méthode et le calendrier de mise en œuvre des règlements particuliers de chaque service.

Une politique de formation continue efficace

La seconde action prioritaire de la municipalité a porté sur le dialogue social. Aussi, depuis janvier 2003, le service du

personnel a été renforcé et a permis d'amorcer et de suivre des actions de formation. Dès cette année, le plan de formation sera mis en place à partir des demandes des agents et des chefs de service. Une concertation régulière avec les organisations syndicales permettra de l'améliorer et d'instaurer un plan pluriannuel à partir de 2006.

Titularisation des emplois précaires

La municipalité s'attache à mener une politique pour la pérennisation des emplois précaires. Il est important de permettre aux personnels municipaux de travailler dans de bonnes conditions afin de favoriser la qualité du service rendu à la population. Cette politique, qui concerne 3 personnes sur 2004 et 2005, se met en place au regard d'une étude du fonctionnement des services, des mouvements de personnel et de l'évolution des charges de travail.

Renforcement des personnels d'astreinte

La qualité et la continuité des services publics municipaux sont des objectifs prioritaires de la municipalité. Ainsi, les personnels d'astreinte ont été renforcés. Désormais, la population dispose 24h/24h d'un élu de permanence et de personnels qualifiés des services eau, réseaux, station d'épuration, bâtiments, prêts à intervenir.

Affaires sportives

Le développement des équipements sportifs

En termes d'infrastructures, la municipalité développe et assure la gestion des équipements municipaux, permettant ainsi aux sportifs quimperlois de mener comme il se doit leurs préparations et leurs entraînements tout au long de l'année.

En complément, la Ville investit dans des équipements de quartiers, participant ainsi à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes. L'objectif est de mettre à disposition de tous des équipements totalement gratuits et en libre accès.



La création et le soutien d'événements sportifs de haut niveau

Depuis 2001, la Ville accompagne et soutien le plus possible les associations désirant organiser des événements sportifs de haut niveau en les aidant financièrement par le biais de subventions annuelles et par un soutien technique, logistique et humain.

Ainsi, Quimperlé voit s'enchaîner depuis 3 ans des grands rendez-vous sportifs régionaux et nationaux. Régulièrement, le site des Roches du diable, situé sur la commune de Guilligomarch accueille des compétitions de canoë-kayak de très haut niveau. Cette année, les meilleurs kayakistes européens s'y donnent rendez-vous, après s'être affrontés aux J.O d'athènes.



En 2004, la Ville a accueilli également les championnats de France jeunes de tir à l'arc. Un grand moment pour tous les organisateurs largement félicités par toutes les instances

nationales pour la qualité de l'organisation. En 2005, ce sont les meilleurs badistes Français qui se donnent rendez-vous à Quimperlé pour le Championnat de France de Badminton. Une véritable reconnaissance pour le BCK et pour la Ville. En 2005, Quimperlé verra également et à nouveau les coureurs du Ruban Granitier Breton parcourir ses rues lors d'une arrivée d'étape.

Des événements qui mettent Quimperlé sur le devant de la scène et qui mobilisent associations organisatrices et municipalité. Cette complémentarité est une des clefs permettant une organisation réussie des grands événements sportifs. Ce sont ces compétences partagées et ces expériences qui favoriseront l'accueil de nouvelles compétitions d'envergure nationale.



Le courrier des lecteurs

Des commentaires, des suggestions... Cet espace vous est réservé :

Nom, prénom : Adresse :

Merci d'adresser votre courrier (sur ce bandeau ou sur papier libre) à :

Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 131, 29391 Quimperlé Cédex

Services publics

La construction d'un centre de secours

Les pompiers de Quimperlé demandaient depuis longtemps une nouvelle caserne correspondant à leurs besoins. En effet, les infrastructures actuelles ne permettent pas à ces pompiers volontaires et professionnels d'exercer leur mission dans les meilleures conditions (pas de local adapté pour se changer, pas de tour d'entraînement, locaux insalubres...). La municipalité s'est donc attelée à la tâche dès le début de son mandat en proposant un terrain à Kergoaler. Les travaux commenceront donc à la fin de l'année 2004 sous maîtrise d'ouvrage départementale et les pompiers Quimperlois devraient pouvoir intégrer leur nouveau centre de secours en début d'année 2006. L'ancienne caserne sera, quant à elle certainement reconvertie en logements adaptés aux personnes âgées en particulier.



Le centre hospitalier

La municipalité développe une nouvelle logique de coopération avec les élus lorientais. Quimperlé doit répondre aux besoins d'une population de 65 000 habitants. Un scanner devrait concrétiser cette politique de proximité en 2005.

Intercommunalité

La Ville de Quimperlé ne pouvait plus vivre dans l'isolement, il était donc important que la ville centre réintègre la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé. Dès 2002, ce fut chose faite. Dès lors un certain nombre de projets à l'échelle du territoire ont pu être lancés.

La construction d'une nouvelle piscine

Dans le cadre de l'action intercommunale, la commune de Quimperlé a été choisie pour accueillir la seconde piscine communautaire. À l'heure actuelle le projet est dans la phase d'étude de programmation. Cette piscine qui rem-

placera celle de Kerjouanneau sera un outil de loisir moderne et ludique pour répondre aux attentes des scolaires et les habitants du pays de Quimperlé. Elle se situera sur la zone de Kergoaler.

La mise en place d'un réseau de transports en commun

En 2002, la Cocopaq lançait une réflexion sur la mise en place d'une ligne expérimentale de transports en commun. Depuis le 8 novembre, cette ligne existe. Elle relie Guilligomarc'h, Arzano et Quimperlé.

Sur les dix-sept arrêts de la ligne, treize sont sur le territoire Quimperlois. Permettant ainsi à tous de bénéficier d'un moyen de locomotion très peu onéreux.



Recensement

Depuis l'année dernière, le recensement s'effectue chaque année sur une partie de la population. Ainsi 8% des logements de Quimperlé seront concernés cette année. Karine Allain et Sylvie Le Bihan, les deux agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signée du Maire déposeront trois documents au domicile des personnes recensées entre le 20 janvier et le 26 février. Contact : 06 18 52 52 92



K. Allain



S. Le Bihan

À noter que les déchets électriques (écrans, matériel informatique, petit électroménager) ne sont plus acceptés en décharge avec les encombrants.

Le Sicom organise une récupération de ces déchets électriques à la déchetterie de Quimperlé les 2 et 3 février prochains.

Concert

La Ville de Quimperlé organise un concert de rock festif le 19 février prochain à 20h30 salle du Coat-Kaër. Au programme de cette soirée : le mélange de rock n'roll et de musique tzigane du groupe brestois **Retire tes doigts**, le Rhythm'n'Blues Jamaïcain de **Jim Murple Mémorial** et enfin les instrumentations fraîches et les chansons simples, ironiques ou absurdes des **Fils de Teuhpu**.

Réservations : Penn da Benn, Office de tourisme, Mélody, Face B.

Tarifs : 14 € en location, 22 € sur place.

Les élus à votre écoute :

Michaël Quernez (démocratie locale / communication) : le mercredi de 15h30 à 17h en Mairie. *Sur rendez-vous.*

Thérèse Le Franc (action sanitaire et sociale) : 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h au CCAS ; 2^{ème} mardi de chaque mois, de 9h30 à 10h45, à Kerstrado (local aide aux devoirs) ; 4^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h15 à 10h40, à Kerbertrand (local Habitat 29).

Corentin Le Tocquec (animation sportive) : le mardi de 17h à 18h30 en Mairie.

Marie-Hélène Scaërou (affaires scolaires) : le lundi de 17h à 19h en Mairie.

Michel Forget (environnement et urbanisme) : le vendredi de 10h à 12h aux services techniques (DDU).

Danièle Cotty (personnel communal) : le jeudi de 14h à 16h en Mairie.

Pierre Jaffré (travaux, réseaux et jardins) : le lundi de 16h30 à 18h en Mairie.

Fabrice Vivier (jeunesse et animation culturelle) : le samedi de 9h à 11h en Mairie. *Sur rendez-vous.*

Encombrants

Une collecte des encombrants à Quimperlé est prévue du 31 janvier au 9 février inclus. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie ou de la Cocopaq, la semaine du 24 au 27 janvier.

Grand Jeu Concours

La Médiathèque en rébus

Mais que sont ces drôles de dessins qui ornent depuis plusieurs mois la façade de la nouvelle médiathèque? L'auteur de cette **énigme visuelle** est l'artiste Gérard Collin-Thiébaud qui démontre ici que la culture peut conjuguer habilement le divertissement et la connaissance. Voilà donc six rébus qui intègrent l'aspect décoratif des images à ceux de la réflexion et de l'imagination. Saurez-vous les décrypter? Testez votre esprit de déduction. Vous avez jusqu'au **14 mars** pour découvrir les mots ou les phrases qui se cachent derrière ces symboles et **gagner** des livres, CD et places de spectacle.

Réponses

Rébus N°1 :
.....

Rébus N°2 :
.....

Rébus N°3 :
.....

Rébus N°4 :
.....

Rébus N°5 :
.....

Rébus N°6 :
.....

Vos coordonnées

Nom :
.....

Prénom :
.....

Adresse :
.....
.....

Ville :
.....

Tél. :
.....

COUPON A TRANSMETTRE AU SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE, 32 ROUTE DE PONT-AVEN BP 131, 29391 QUIMPERLÉ CEDEX

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Un diagnostic pour le bassin versant

L'eau est une véritable richesse à Quimperlé comme l'indique son surnom de ville des trois rivières. En effet, l'eau y occupe une place importante puisqu'elle fournit la population en eau potable. Mais elle est également indispensable aux entreprises locales et aux agriculteurs

Si cette ressource est essentielle à la Ville et à son développement, elle peut également causer des dégâts lors de fortes inondations.

Il est donc essentiel de travailler les aménagements et sa gestion à l'échelle du bassin pour un meilleur équilibre.

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), présidé par Daniel Le Bras, Maire de Quimperlé, a pour objectif la mise en place d'un outil de planification à l'échelle du bassin de la Laïta-Ellé-Isole.

L'élaboration de ce schéma s'articule autour de six phases : un état des lieux, un diagnostic global, les tendances et les scénarii, les choix stratégiques et objectifs, les actions et les mesures de gestion et enfin la validation finale.

À l'heure actuelle, la deuxième phase se termine. En effet, à la fin de l'année 2004, la Commission locale de l'eau (CLE) s'est réunie à Rédéné pour valider, sous réserve de quelques modifications, le diagnostic du SAGE Laïta-Ellé-Isole. Ce diagnostic, qui devrait être validé définitivement par le bureau de la CLE en février apporte une vision synthétique de la situation globale du bassin. Il permettra de passer à la troisième phase (les tendances et scénarii) au cours du premier semestre 2005.

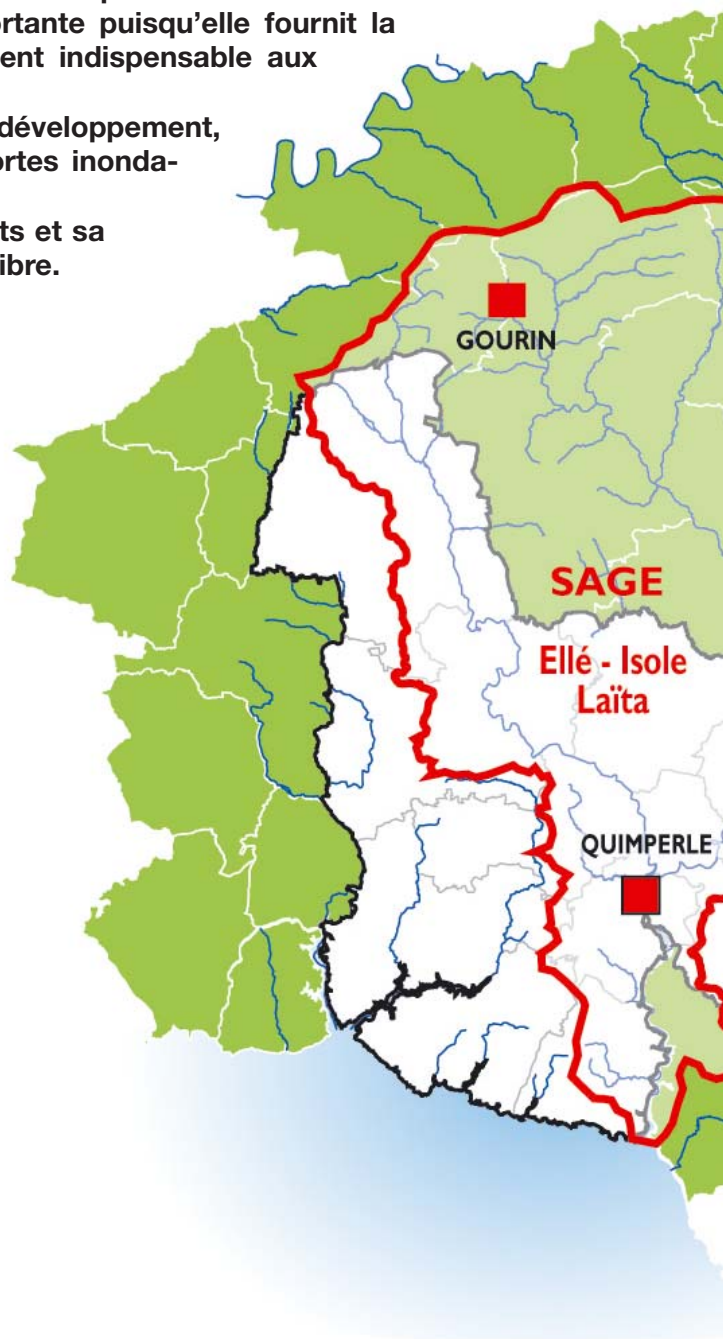
L'élaboration du diagnostic s'est articulé autour de 5 thèmes : la qualité des eaux, les besoins et les ressources en eau, les inondations, les milieux aquatiques et zones humides et l'estuaire de la Laïta.

Ainsi, le diagnostic nous apporte les constats suivants.

Qualité des eaux :

La première chose que nous rappelle le diagnostic est l'amélioration de la qualité de l'eau.

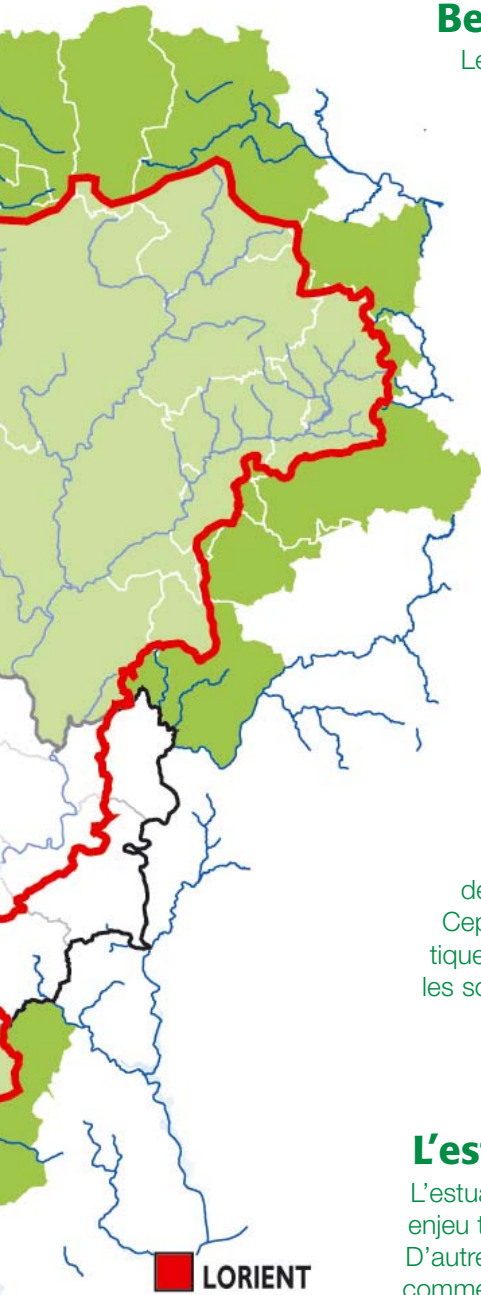
En effet, les années 90 ont marqué un pas décisif dans la reconquête de la qualité de l'eau, notamment grâce à l'équipement des entreprises de leur propre station de traitement, et aux efforts des agriculteurs.



 territoire COCOPAQ

 SAGE Ellé - Isole - Laïta :
Schéma d'Aménagement et de

ET DE GESTION DES EAUX validé en février



Besoins et ressources en eau :

Les eaux, qu'elles soient souterraines ou de surface sont utilisées pour la production d'eau potable, pour l'agriculture et pour les besoins de l'industrie. Concernant la production d'eau potable, ce sont principalement les stations de pompage en rivière qui fournissent la ressource. Ainsi 70% du volume d'eau potable distribuée provient des prélèvements d'eau de surface.

En termes de volumes, on remarque que les besoins en eau sont répartis de la manière suivante : alimentation en eau potable (14%), abreuvement des animaux (31%), prélèvements industriels (55%)

Enfin, le diagnostic met en avant un contraste saisissant entre les débits observés les mois d'hiver et les mois d'été.

Les inondations :

Les crues de décembre 2000 et janvier 2001 ont largement marqué les esprits par leur ampleur. Elles résultent de pluies courtes mais très violentes. Les niveaux atteints ne l'avaient jamais été au cours des 300 dernières années à Quimperlé. Ces niveaux variaient entre 50 cm et 1 mètre dans les bâtiments de certaines entreprises et dépassaient 2 mètres à Quimperlé.

Les milieux aquatiques et les zones humides :

Le diagnostic montre que la qualité biologique des eaux est très bonne au regard des suivis effectués sur le bassin versant.

Cependant, il est à noter que les populations de truites fario et de saumons de l'atlantique ont été plus nombreuses par le passé, témoignant ainsi que les populations actuelles sont en dessous du potentiel des eaux du bassin.

L'estuaire de la Laïta :

L'estuaire est le trait d'union entre la côte et l'intérieur des terres. À ce titre, il représente un enjeu touristique majeur.

D'autre part, l'estuaire constitue une zone à fort potentiel pour la production de coquillages comme en témoigne l'important gisement naturel présent. Mais au regard de la réglementation des zones conchylicoles, il demeure un milieu dégradé. Ce qui entraîne une interdiction d'élevage et de récolte de coquillages en amont. Pour consommer ces coquillages, il est nécessaire qu'ils aient été réparqués pendant une longue durée dans un estuaire de meilleur qualité en aval.

Si la qualité de l'eau n'est pas idéale pour les coquillages, elle s'avère être bonne pour la baignade.

© G. Le Rest. COCOPAQ

CANOË-KAYAK



Les maîtres d'Olympie défient les Roches du Diable

Les 19 et 20 février prochains, le site des roches du diable accueille les Eurolympiques. Cette compétition de niveau international, qui se déroule une fois tous les 4 ans quelques mois après les Jeux Olympiques, réunit 6 mois après, les médaillés olympiques pour une " revanche " des JO. Ainsi, les meilleurs pagayeurs slalomeurs mondiaux tchèques, slovaques, anglais, allemands, chinois, américains et les autres, auront à cœur de venir se confronter à l'équipe de France, meilleure nation lors des JO d'Athènes avec ses deux champions olympiques, son médaillé de bronze, et ses cinq finalistes olympiques.

Contact : 02 98 96 32 67

BADMINTON CLUB KEMPERLE

Les as du volant à Quimperlé

Si vous faites partie de ceux qui pensent encore, en voyant un volant et des raquettes que le badminton est le sport de plage par excellence, détrompez-vous. Le badminton est un véritable sport de compétition. Vous pourrez d'ailleurs le constater dès le 4 février à la salle des Cordiers à l'occasion du Championnat de France organisé par le Badminton Club Kemperle.

Le badminton tire ses origines du " jeu de volant " déjà pratiqué en Chine deux millénaires avant notre ère.

En France, du jeu de paume au XVI^{ème} siècle au " jeu du volant ", ce sport poursuit son développement jusque sous l'empire. Au début du XX^{ème} siècle, il prend un nouvel essor sous l'appellation badminton avant de connaître, dans les années 1970-1980, un accroissement rapide du nombre de ses pratiquants passant de 2400 en 1979 à près de 100 000 aujourd'hui.

Quimperlé n'échappe pas à cette tendance puisqu'en 1990, Jacky Hamoniaux et Patrick Tanguy créent Le Badminton Club Kemperle qui compte cette saison 150 licenciés et une équipe en Nationale 3.

Un sport pour tous

Le badminton présente le double avantage de pouvoir être pratiqué à tout âge aussi bien par les hommes que par les femmes. Il a même la particularité de réunir les deux sexes lors des doubles-mixtes.

Si beaucoup de pratiquants sont attirés par son côté ludique, il n'en demeure pas moins un sport intense dès lors qu'il est pratiqué en compétition.

Il est d'ailleurs classé selon les études menées par les instituts spécialisés, juste derrière le hockey sur glace et le squash quant à l'effort physique qu'il requiert. Vitesse (un smash peut atteindre les 300 km/h !), rapidité des échanges, réflexes, en font un sport très spectaculaire lorsqu'il est pratiqué à haut niveau.

Or les meilleurs joueurs français seront à Quimperlé les 4, 5 et 6 février pour le très convoité titre de champion de France.



© C. Louain

Les Quimperlois ne seront pas seulement organisateurs. En effet, **Romain Flepp**, entraîneur du BCK, s'est qualifié en simple pour ce championnat de France. Alors soyez nombreux à l'encourager !

Championnat de France 2005

C'est donc un grand spectacle qui s'annonce à la salle des Cordiers. Une centaine de badistes s'affronteront au cours de 95 matchs répartis sur 3 jours. Cela suppose une organisation à la hauteur de l'événement : le BCK a mis en place huit groupes de travail (finances, administration, communication, logistique sportive, logistique transport, restauration, animation, médical) depuis mai 2004. Ainsi, près de 30 personnes, membres du club et bénévoles extérieurs, se retrouvent régulièrement pour orchestrer cet événement national.

Contact : 02 98 96 13 39

Les réunions de quartier : un dialogue habitants/élus à l'échelle de Quimperlé

La loi Démocratie Locale du 13 février 2002 a rendu obligatoire la mise en place de conseils de quartier mais uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants, ce qui est compréhensible compte tenu des exigences budgétaires que cela sous-entend. Ce dispositif nécessite de plus l'existence d'un service municipal étoffé dédié spécialement au suivi des conseils de quartier. Seules des villes de cette importance peuvent financer ce surplus de personnel.

Quimperlé n'était pas concernée par ces dispositions. Cependant, nous avons voulu mettre en place des échanges avec la population adaptés aux dimensions et aux moyens de la Ville. Ces rencontres ont pris la forme de réunions de quartier. Les personnes présentes lors de la première série de réunions, questionnées sur cette organisation, ont toutes déclaré que cela répondait à leur attente et qu'elles ne souhaitaient pas s'investir dans un mode de fonctionnement plus complexe.

Aussi, depuis novembre 2002, deux fois par an, soit 10 réunions annuelles pour les 5 quartiers que nous avons constitués, nous venons à la rencontre des quimperloises et des quimperlois qui souhaitent nous interroger sur la gestion de la Ville. De plus, le conseil municipal a désigné des élus remplissant le rôle de conseillers de quartiers auxquels chacun peut s'adresser directement et qui sont des interlocuteurs privilégiés pour tous les habitants.

Quel sens avons-nous voulu donner à ces réunions ?

Ces échanges ont pour but de faire de chaque citoyen un acteur direct de l'amélioration de la qualité de vie à Quimperlé.

En effet, les réunions de quartier donnent la possibilité aux élus présents, de présenter les projets en cours, d'expliquer les contraintes rencontrées, les améliorations apportées, de discuter des orientations budgétaires à venir. Elles facilitent aussi la transmission de l'information sur les dossiers de la COCOPAQ.

Mais surtout, elles permettent de solliciter l'avis et les commentaires des personnes présentes sur les dossiers évoqués afin d'apporter soit des réponses immédiates, soit de prendre en compte les remarques pour une mise en oeuvre ultérieure lorsque cela est possible.

Enfin, elles donnent la parole à chaque participant qui désire faire part des tracasseries du quotidien, propreté de la ville, ramassage des ordures ménagères, sécurité des piétons etc., et pour lesquelles une réponse la plus rapide possible est attendue.

C'est pourquoi nous rendons compte, lors de chaque nouvelle réunion de quartier, du suivi des demandes qui ont été formulées précédemment. Nous sommes en capacité de dire de quelle manière il a été répondu à chacune des sollicitations.

Pour améliorer ces échanges et la réactivité des réponses, nous vous proposons désormais d'utiliser le **numéro unique suivant : 02.98.96.37.54 - secrétariat des conseillers de quartiers** - que vous pouvez appeler pour nous faire part jour après jour de toutes vos suggestions et constatations pour une Ville plus proche de ses citoyens.

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

Quand propagande égale concertation

Depuis quelques semaines nous assistons à Quimperlé à l'application d'une promesse électorale de l'actuelle municipalité : les réunions de quartiers et la concertation avec les habitants. Cela s'appelle la démocratie participative et cette idée, notre liste citoyenne l'avait présentée dans son programme. Et bien ça marche !

Oh pas à Quimperlé mais à Lanester où des comités de quartiers sont animés par des habitants en présence d'un élu de référence ; des comités thématiques sont créés (déplacements, personnes handicapées, cadre de vie...).

A chaque fois la parole des associations est réellement prise en considération, des débats (vous avez dit débat ?) publics sont organisés sur tous les grands projets de la municipalité et c'est en fonction des tendances qui s'en dégagent que les élus prennent leurs décisions.

On est bien loin du simulacre de démocratie qui régit la vie quimperloise !

Il est certes du devoir du Maire de décider, mais c'est malhonnête de mettre en débat des décisions déjà prises et irrévocables. Le nombre important de personnes ayant quitté la réunion publique du 30 novembre, montre que les quimperlois ne sont pas forcément dupes de ces manœuvres.

Cependant il est regrettable de passer à coté d'une telle opportunité. Cette stratégie ne peut qu'aggraver l'abstention, le désintérêt pour la chose publique et quand la citoyenneté s'essouffle c'est la démocratie qui est menacée.

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danielle Rousseau, Rémi Daniel et Pascal Thomas

Il suffit de passer le pont et...

L'affaire de la reconstruction du pont du Salé est révélatrice de bien des ambiguïtés de la politique municipale. Venant d'une municipalité pourtant facilement donneuse de leçons en matière de démocratie locale, le déficit d'information et de concertation sur ce pont a été flagrant : dans les commissions " travaux " et " culture " ; lors de la brève consultation publique du printemps dernier sur les projets de réaménagement de la Basse Ville ; ou à propos de la date précise de la démolition.

Les Quimperlois sont très sensibilisés aux dégâts des inondations mais aussi à la dimension patrimoniale de cet édifice, comme l'a montré une pétition ; or c'est seulement quand tout a été décidé, qu'ils ont été informés. Il leur restera donc à juger par eux-mêmes de l'aspect des parapets en tôle laquée ! Ils s'interrogent aussi sur le programme des travaux de lutte contre les inondations en amont, dans le cadre du SAGE.

La solution retenue pour le pont interpelle sur l'intérêt réel que la municipalité porte au patrimoine de Quimperlé. Si des chantiers aujourd'hui peuvent faire illusion, ils ont été initiés ou décidés depuis longtemps, soit par le Conseil Général (rénovation de la gendarmerie et du collège Jules Ferry), soit par la municipalité précédente (restaurations à Sainte-Croix mais un gros retard a été pris depuis 2001) ; quant au chantier de Notre-Dame, il relevait d'une sauvegarde d'urgence.

La municipalité semble en fait manquer de projets ; des maisons médiévales remarquables et l'exceptionnel Hôpital Frémur et sa chapelle continuent de se dégrader. On ne sait rien du rapport de l'Ecole d'Architecture qui devait être rendu pour le 30 juin dernier ! La Ville n'a plus de personnel professionnel pour les visites historiques sur l'année. Malgré nos mises en garde, la candidature aux Villes d'Art et d'Histoire, pourtant essentielle pour le tourisme local, a longtemps été gelée ; elle semble aujourd'hui compromise. On trouvera sans doute de fausses explications. Reste à souhaiter avec ... le pont de la nouvelle année, moins de secret et de manipulation ! Bonne année à tous, Quimperloises et Quimperlois !

Marcel Tusseau, Cécile Bellancourt, Alain Pennec, Marie-Madeleine Bergot, Christine Favennec et Philippe Cros.

CHAMPIONNAT DE France

Badminton



4/5/6 FÉVRIER 2005

QUIMPERLÉ (29)

SALLE DES CORDIERS



OTIS



MARTY!



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

